PRB
FINIDUR

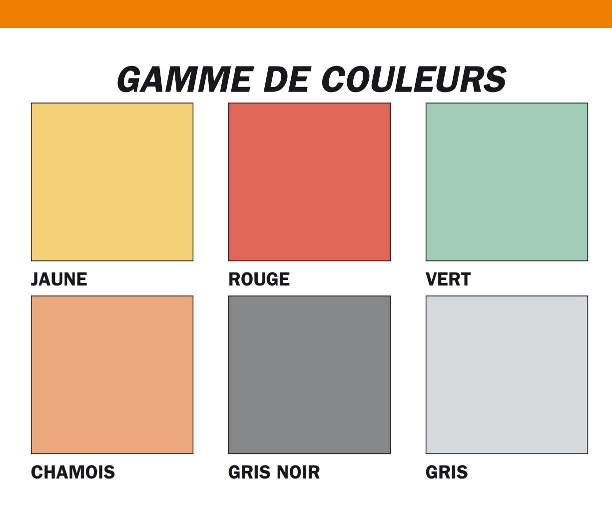


MICRO MORTIER DURCISSEUR DE SURFACE POUR APPLICATION SUR BÉTON FRAIS, ADAPTÉ EN SOL À FORT TRAFIC.

Durcisseur coloré prêt à l'emploi.

Permet d'obtenir une couche d'usure en surface de dallage frais.

Haute dureté :
adapté aux sols à forts trafics.



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

• USAGE

Le **PRB FINIDUR** est un durcisseur de surface prêt à l'emploi, composé de liants hydrauliques, plastifiant, réducteur d'eau, adjuvants spécifiques et granulats durs sélectionnés d'origine minérale de formes et de granulométries bien déterminées afin d'obtenir des caractéristiques physico-mécaniques élevées (dureté…).

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

– DTU 13.3.

• SUPPORTS ADMISSIBLES

– Chape refluée ou béton reflué (saupoudrage),
– béton frais (renforcement par coulis en chape incorporée),
– béton durci (renforcement en chape rapportée).

N.B. : **CONSTITUTION DU BÉTON :**
– le béton doit avoir un dosage en ciment de l'ordre de 350 kg/m³ de sable sec,
– il doit être compact (résistance à la traction ≥ 3,7 Mpa),
– il ne doit pas comporter d'adjuvants autres que les plastifiants (surveiller le ressuage),
– il doit être de composition granulométrique continue,
– lorsqu'il est fibré, les fibres doivent être métalliques.

• SUPPORTS INTERDITS

L'application est spécifique aux supports cités ci-dessus : veiller à la composition du béton (l'emploi de fibres par exemple risque de provoquer un défaut d'aspect, à cause de l'échauffement du talochage mécanique).

• CONDITIONS D'APPLICATION

– Mise en œuvre par des températures comprises entre 5°C et 30°C sur un béton bien composé de consistance plastique.
– Manipulation non dangereuse.
– Le **PRB FINIDUR** est déconseillé pour les zones exposées aux acides, à leurs sels et autres corps attaquant rapidement le ciment.
– Les teintes claires sont déconseillées en raison de la laitance du béton de teinte plus ou moins grise qui ternit la couleur du **PRB FINIDUR.**
N.B. : *Prière de consulter les services techniques de la Société PRB pour chaque cas particulier.*

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

– Liants : ciments, chaux hydraulique.
– Sables siliceux.
– Rétenteur.
– Entraîneur d'air.
– Résine redispersable.
– Colori : gris (+ 7 couleurs, nous consulter).
– Granulats durs d'origine minérale de densité apparente : 1,4 ± 0,1 T/m³.
– Aspect du produit fini : de couleur uniforme lorsque le talochage est effectué avec soin.
– Dureté MOHS des granulats : 7

MISE EN ŒUVRE

• SAUPOUDRAGE SUR CHAPE OU BÉTON REFLUES

• Principe :
– Lorsque la surface du support (béton ou enduit ayant fini son ressuage) permet le déplacement d'une personne laissant une faible empreinte, le talochage mécanique peut s'effectuer.

• Réalisation :
– Le support étant apte à recevoir le **PRB FINIDUR**, saupoudrage manuel ou mécanique (pelle) réalisé de façon très régulière, sur la surface.
– Pour obtenir une teinte uniforme et une dureté suffisante, selon la nature du support, il est indispensable d'effectuer le saupoudrage en plusieurs passes.
– Après chaque passe de saupoudrage, il faut réaliser un talochage mécanique.
– À noter, sur une petite surface le talochage manuel peut remplacer éventuellement le talochage mécanique.
– Avant la mise en oeuvre sur le béton frais, déposer le nombre de sacs nécessaires à côté de la zone d'application afin d'être sûr que la quantité spécifiée sera appliquée au m². Il est possible aussi de tarer un récipient correspondant à la dose au m² à saupoudrer à chaque couche.
– Aucun autre additif ou mélange d'ingrédients n'est nécessaire ou permis sur chantier.
– Il est **indispensable** après l'application de passer par pulvérisation le produit PRB, FINICURE en vue d'éviter la dessiccation superficielle Cette pulvérisation peut se réaliser lorsque la surface du **PRB FINIDUR** permet le déplacement d'une personne sans empreinte sur la surface.

– Les joints de retrait, de dilatation et de sol, réglementaires seront faits le lendemain de l’application. Après durcissement, ces joints seront remplis avec un mastic souple.
– Le délai de mise en service, selon les conditions climatiques sera :
- de 24 h au minimum pour un trafic pédestre,
- de 7 jours pour un trafic d’engins légers,
- de 28 jours pour un trafic normal.

• CHAPE INCORPORÉE

• Principe :
– Renforcement mécanique du sol par incorporation **frais sur frais** d’une micro-chape de **PRB FINIDUR**, produit spécialement étudié, tant au point de vue dosage que granulométrie, pour obtenir après gâchage une masse homogène de grande résistance mécanique.
– Cette couche d’usure a une consommation minimale de 12 kg/m².
– Pour des contraintes mécaniques plus importantes, la consommation sera augmentée. Consulter nos services techniques.
– Le béton recevant la couche d’usure **PRB FINIDUR** doit avoir une épaisseur déterminée par la nature du sol et les charges auxquelles il sera soumis (voir les règles professionnelles de travaux de dallage).
– En outre, il doit être conforme aux règles de l’art pour sa conception et sa réalisation. Le gâchage du coulis se fera avec 2,8 l à 3 l d’eau par sac de 25 kg.

• Réalisation :
– La mise en œuvre se fera sur béton frais avec quelques heures d’attente pour éliminer toute l’eau de ressuage, mais dans un délai ne dépassant pas 24 heures, pour permettre une parfaite adhérence du coulis **PRB FINIDUR**.
– Après préparation des joints de construction (raccord entre 2 bandes de coulage), sur un béton taloché et dressé, encore humide (le déplacement d’une personne sur la surface doit légèrement la marquer), verser le coulis **PRB FINIDUR**, dans le dosage de la couche d’usure désirée.
– Cette couche sera dressée à la règle à main.
– Pour l’obtention d’une surface fermée, talochage, suivi de lissage mécanique par passes croisées.
– Après le dernier lissage, pulvérisation du produit PRB FINICURE, pour éviter un séchage trop rapide, éliminant ainsi les risques de faïençage et de “brûlage” de la chape.
– Les joints de retrait ou joints transversaux seront réalisés en sciant le béton sur une profondeur égale au 1/4 de l’épaisseur de la dalle,
en délimitant des surfaces de panneaux, conformes aux règles professionnelles en vigueur. Il est conseillé pour rendre le dallage indépendant de la structure de réaliser des joints de désolidarisation.

• CHAPE RAPPORTÉE

• Principe :
– Renforcement mécanique du sol par la mise en oeuvre d’une chape de mortier de ciment, de 4 à 6 cm, de consistance terre humide sur un béton durci, ayant au moins 21 jours, dans laquelle sera incorporée une couche d’usure de **PRB FINIDUR frais sur frais,** à raison de 12 kg/m² minimum (environ 6 mm d’épaisseur) et plus si les contraintes mécaniques l’exigent.
– Le béton recevant la chape et la couche d’usure **PRB FINIDUR** doit avoir une épaisseur déterminée par la nature du sol et les charges auxquelles il sera soumis (voir les règles professionnelles de travaux de dallage).
– En outre, il doit être conforme aux règles de l’art pour sa conception et sa réalisation. Le coulage se fera en bandes de 4 à 5 mètres de large. Sa surface sera rugueuse, donc il sera griffé avant sa prise.

• Préparation :
Avant l’application, il est important de préparer la surface :
– le support béton devra être propre, débarrassé de tous gravats; il est indispensable d’éliminer par des moyens mécaniques (rabotage ou bouchardage) ou chimiques toutes traces d’huiles, de graisses, de souillures, de produits de cure ou autres...
– 24 heures avant l’application, mouiller abondamment le béton.

• Réalisation :
– Le jour de l’application, au fur et à mesure de l’avancement, étaler une barbotine d’adhérence au balai de cantonnier,
– sur cette barbotine encore fraîche (poisseuse), réaliser une chape de mortier constituée de 400 kg de ciment CEMI 1 52.5 par m³ de sable sec (sable 0/8 ou 0/10) d’une épaisseur de 4 à 6 cm.
– Cette chape sera soigneusement réglée et damée.
– Sur cette chape intermédiaire fraîche, il sera applique la couche d’usure **PRB FINIDUR**, coulis à consistance de pâte molle, tiré à la règle avec des cales d’épaisseur appropriée pour appuis, puis talochage au fur et à mesure de l’avancement, suivi de lissages mécaniques en passes croisées, après début de prise pour obtenir une surface “fermée”.
– Après le dernier lissage, pulvérisation du produit PRB FINICURE, pour éviter un séchage trop rapide, éliminant ainsi les risques de faïençage et de “brûlage” de la chape.
– Les joints de retrait devront être soignés et surtout se trouver **exactement superposés** à ceux du béton support.
– Pour rendre le dallage indépendant de la structure, il est conseillé de réaliser des joints de désolidarisation.

• PRÉCAUTIONS D’UTILISATION

– Contient du ciment et/ou de la chaux.
– Se reporter à l’étiquette réglementaire de l’emballage.
– Se reporter à la fiche technique de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

– Sac papier de 25 kg en 3 plis (2 plis kraft + 1 film PE).
– Palette de 1,200 T soit 48 sacs de 25 kg
sous gaine thermo rétractable.
– Marquage : résumé du mode d’emploi,
date et heure de fabrication, numéro de lot.





25 kg

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)
12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée
sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs
dans les conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol,
dans un endroit sec et protégé des courants d’air.

CONSOMMATION

Elle est fonction de la nature et de l’intensité du trafic de
roulage et de la couleur recherchée :
- de 3 à 6 kg/m² en saupoudrage.
- de 12 kg/m² environ en chape incorporée ou rapportée.



